



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Email: direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux de réparation des fuites, de réalisation des branchements neufs et de petites extensions sur le réseau d'eau potable de SAINT-LOUIS Agglomération - Période 2020-2022

4. Classification CPV :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
44 16 25 00	Conduites d'eau potable
45 23 21 50	Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique de l'offre	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 19-165284 du 01/11/2019.

7. Attribution du marché :

Lot n° 1 : Neuwiller / Leymen / Liebenswiller / Hagenthal-le-Bas (à compter du 03/12/2020) / Hagenthal-le-Haut (à compter du 03/12/2020) / Folgensbourg / Wentzwiller et Buschwiller

Titulaire :

SCATP
11, rue du chant des oiseaux
68730 BLOTZHEIM



Montant des prestations :

Les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires mentionnés au BPU appliqués aux quantités réellement exécutées, dans les limites suivantes : Montant minimum : 100 000 € HT - Montant maximum : 800 000 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre

Date d'attribution du marché :

Mercredi 15 janvier 2020

Lot n° 2 : Hésingue / Attenschwiller (à compter du 01/01/2022) / Michelbach le bas (à compter du 01/01/2022) / Michelbach-le Haut (à compter du 01/01/2022) / Knoeringue / Ranspach-le-Bas et Ranspach-le-Haut

Titulaire :

TP du SUND'GO
18A, rue de la 1ère Armée
68480 FERRETTE

Montant des prestations :

Les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires mentionnés au BPU appliqués aux quantités réellement exécutées, dans les limites suivantes : Montant minimum : 100 000 € HT - Montant maximum : 800 000 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre.

Date d'attribution du marché :

Mercredi 15 janvier 2020

Lot n° 3 : Rosenau / Bartenheim / Brinckheim / Kappelen / Helfrantzkirch-Wahlbach (à compter du 08/04/2021) et Zaessingue (à compter du 08/04/2021)

Titulaire :

COMPAGNIE ALSACIENNE D'ELECTRICITE ET D'ASSAINISSEMENT (CAEA)
34, rue du Wacken
67000 STRASBOURG

Montant des prestations :

Les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires mentionnés au BPU appliqués aux quantités réellement exécutées, dans les limites suivantes : Montant minimum : 150 000 € HT - Montant maximum : 1 500 000 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre.

Date d'attribution du marché :

Mercredi 8 janvier 2020

Lot n° 4 : Kembs (à compter du 01/01/2022) / Sierentz / Uffheim / Magstatt-le-Bas / Magstatt-le-Haut et Stetten

Titulaire :

EUROVIA AL SAS
84, rue de l'Oberharth
68027 COLMAR



Montant des prestations :

Les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires mentionnés au BPU appliqués aux quantités réellement exécutées, dans les limites suivantes : Montant minimum : 100 000 € HT - Montant maximum : 1 000 000 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre.

Date d'attribution du marché :

Jeudi 9 janvier 2020

Lot n° 5 : Steinbrunn-le-Haut / Rantzwiller / Koetzingue / Waltenheim-Landser / Geispitzen et Schlierbach

Déclaré sans suite par décision du 23/12/2019.

8. Autres renseignements :

Date de signature des marchés :

Lot 1 : Mardi 14 janvier 2020

Lots 2, 3 et 4 : Mardi 7 janvier 2020

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 22 janvier 2020

